



**Direction Générale des
Services du Département**
Direction du Développement

2011-CP-3732

Pôle Insertion - Service de l'Offre
d'Insertion

Affaire suivie par : M.P Baillot
Poste:

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 1 juillet 2011

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION YVELINES INSERTION EMPLOI (YIE) POUR L'ANNÉE 2011

Politique sectorielle :	Action sociale
Secteur d'intervention :	Revenu Minimum d'Insertion
Programme :	Programme Départemental d'Insertion
<i>Données financières</i>	<i>CP 2011</i>
Montant actualisé :	2 537 500 €
Montant déjà engagé :	1 723 573 €
Montant disponible :	813 927 €
Montant réservé pour ce rapport :	100 000 €

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen la demande de subvention sollicitée par l'association Yvelines Insertion Emploi (YIE) au titre du Programme Départemental d'Insertion pour l'année 2011.

Le 22 décembre 2005, le Conseil Général a délibéré en faveur de l'adhésion du Département à l'association dénommée « Yvelines Insertion Emploi » (YIE).

Cette délibération s'est traduite le 12 janvier 2006 par l'adoption des statuts de l'association, le vote d'un budget prévisionnel pour 2006 ainsi que d'une convention triennale d'objectifs et de moyens (approuvée par délibération de la Commission Permanente du 3 mars 2006) complétée par deux avenants financiers pour les subventions de fonctionnement 2007 et 2008.

En 2009, puis 2010, une convention annuelle d'objectifs et de moyens a été approuvée par la Commission Permanente, qui a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 euros.

Pour 2011 une nouvelle convention annuelle est proposée qui fixe les objectifs de réalisation de l'action.

De par sa connaissance approfondie du tissu économique du département et de ses acteurs, YIE a pour mission le suivi et le développement d'un Réseau d'Entreprises Pilotes de l'Insertion qui regroupe à ce jour environ une centaine d'entreprises yvelinoises.

Le programme d'actions proposé par YIE pour 2011 prévoit :

- la poursuite de l'animation et de l'extension du Réseau des Entreprises Pilotes de l'Insertion,
- le suivi des recrutements des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- la labellisation d'une cinquantaine de nouvelles entreprises pilotes de l'insertion,
- la sensibilisation de grandes entreprises au recrutement de bénéficiaires du RSA par le biais des Contrat Unique d'Insertion-Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE).

Conformément à la politique d'insertion souhaitée par le Département, je vous propose d'attribuer, pour 2011, une subvention de 100 000 euros à YIE.

Il est proposé que le versement de la subvention s'effectue à hauteur de 50% à la signature de la convention et le solde de 50% à la fin de l'action sur présentation d'un bilan financier, d'un rapport d'activité et sur l'évaluation de l'atteinte des objectifs mentionnés dans la convention.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :